



## RÉALISER ET ACTUALISER LE DARDE DOCUMENT D'ANALYSE DES RISQUES EN CAS DE DÉFAILLANCES ÉNERGÉTIQUES

Suite au décret du 26 mai 2009 complété par l'instruction interministérielle du 7 décembre 2015, la mise en place du Document d'Analyse des Risques en cas de Défaillances Energétiques (DARDE) est devenue obligatoire afin de garantir la sécurité des personnes hébergées dans les établissements médico-sociaux.

Neeria vous propose une mission incluant : Une **méthode** d'identification et d'analyse de risques de défaillances énergétiques basée sur les principes de l'outil **CartoRisk®** adapté aux spécificités des établissements médico-sociaux et des outils d'**organisation** permettant la mise en œuvre et la mise à jour du **DARDE**.

### STRUCTURES CONCERNÉES

Cette mission s'adresse à l'ensemble des établissements médico-sociaux souhaitant réaliser, renforcer ou structurer leur analyse de risques en cas de défaillance énergétique.

### OBJECTIFS DE LA MISSION

- Disposer du regard externe d'un consultant
- Effectuer une évaluation de risques prenant en compte l'impact sur le fonctionnement de l'établissement et les conséquences sur les résidents et les personnels
- Identifier les axes d'amélioration prioritaires
- Etablir et suivre un plan d'actions de sécurisation

### CONTENU DE LA MISSION

#### 1 – Préparation

Phase préalable consistant en la planification de la mission et à l'analyse documentaire à partir des éléments d'information fournis par l'établissement : plans des bâtiments, effectifs, spécificité des fonctions techniques et logistiques présentes dans l'établissement (blanchisserie, cuisine, pharmacie,...).

#### 2 – Réalisation

L'évaluation des risques est réalisée à partir d'éléments recueillis lors d'une visite de terrain couplée à la rencontre des professionnels concernés par le champ de l'analyse. La méthode s'appuie sur une approche systémique et une vision processus intégrant entre autres l'environnement, les circuits, le management, l'organisation, les équipements, les procédures et éléments de traçabilité.

#### 3 – Validation et rédaction du DARDE

Après une restitution à chaud auprès de la direction, permettant de valider le contenu ainsi que les points nécessitant la mise en place d'actions d'amélioration prioritaires, le DARDE est rédigé. Il rappelle les modalités du déroulement de la mission, présente les résultats de l'analyse, le plan d'actions envisagé, et le plan de communication à mettre en place avant et pendant la crise.

### 4 – Suivi du plan d'actions

La mise en place du plan d'actions de sécurisation peut faire l'objet d'un suivi de mission sous forme de bilan à quelques mois permettant d'apporter les ajustements nécessaires au DARDE.

### LES PLUS

- Notre équipe de consultants issus du monde de la santé, dispose d'une expérience en management des risques. Tous sont préalablement habilités afin de garantir une homogénéité des approches pédagogiques et méthodologiques.
- Nos offres sur mesure adaptées tant aux attentes des établissements qu'à l'actualité. Notre accompagnement est déclinable au sein de toutes les structures et s'adresse au plus grand nombre en vue de créer un véritable partenariat et développer une culture commune de la prévention des risques.
- Notre savoir-faire pédagogique basé sur l'alternance d'apports théoriques, de retours d'expérience sur les pratiques et de mises en situation. Nos prestations s'appuient sur l'expertise des intervenants et l'élaboration d'outils pédagogiques adaptés.
- Nos livrables destinés aux clients qui bénéficient de supports complets et personnalisés selon le type de prestations.

### CONTACTER NOS CONSEILLERS SPECIALISES

**+33 (0)4 72 75 58 03**

**[FORMATIONCONSEIL@SHAM.FR](mailto:FORMATIONCONSEIL@SHAM.FR)**

**[NEERIA.COM](http://NEERIA.COM)**

Retrouvez le Portail de la Prévention des risques sur [www.sham.fr](http://www.sham.fr)